



Dans ce numéro



COURRIER

Réaction sur le dossier CADEV

2



ACTUEL

Nouveau concours «Service public»

2



MODERNISATION

Les Finances communiquent

3



EMPLOI

16 postes vacants

4



CONSEIL D'ETAT

Les décisions de la quinzaine

7

Service minimum

Normalement, *La Gazette* a seize pages. Pause estivale oblige, ce numéro et les deux suivants assurent un service minimum sur huit pages. Avec la publication intégrale du *Bulletin des postes vacants* et les décisions du Conseil d'Etat. Suivant le rythme habituel de parution, deux fois par mois.



SERVICE DE PRESSE - P.M.

Le Département des finances en vitrine à Beaulieu

Un bon millier de personnes ont participé aux Ateliers du Département des finances du 29 juin dernier. Les projets du Département y étaient présentés sous une forme inédite: panneaux, présentations informa-

tiques, concours, jeu de l'oie, tests,... Une manière de faire qui a favorisé les échanges entre collaborateurs, mais aussi entre eux et leurs partenaires.

Page 3



CULTURE

Animation socioculturelle à la Cité



SERVICE DE PRESSE

Durant tout l'été, trois formules d'animation sont proposées dans les quartiers de Lausanne. A découvrir

Pages 6 et 8

Gironella à l'Art brut



SERVICE DE PRESSE - CB

La Collection de l'Art brut, à Lausanne, propose une très belle et très surprenante exposition. Joaquim Vicens Gironella y livre sa vision d'un monde poétique sur une matière inédite en sculpture: le liège, qui rend bien sa force expressive.

Page 8

Le dossier CADEV

En tant que média du «patron», la *Gazette* reflète assurément les valeurs et la culture d'entreprise que celui-ci souhaite promouvoir. Et c'est là que je m'insurge: alors que le Conseil d'Etat et son chef du personnel font de belles déclarations d'intention sur l'importance de témoigner de la reconnaissance professionnelle, de valoriser les équipes, l'attachement à son service, etc., le dossier présentant la CADEV (*Gazette* N° 16) n'est qu'un long culte de son «big boss»!

N'y avait-il aucune place pour saluer la fidélité de l'engagement de M. Jean Carrard et sa compétence (plus de vingt ans à la tête des Fournitures scolaires), alors qu'il va prendre sa retraite? Etait-ce trop demander qu'on mentionne l'arrivée de M. Yves Croisier (ou qu'on soit informé sur les conséquences de cet engagement)? Serait-ce trop demander que l'on consacre un quart de page sur les quatre et demie du dossier à écouter ce que dit le personnel de la CADEV nous dire comment il y «vit» (on le voit tout juste bon à garnir une photo comme un souvenir colonial)?

Bref, en un seul article, on comprend mieux pourquoi l'avant-projet de statut était essen-

tiellement focalisé d'une part sur les possibilités d'engagement de super-fonctionnaires (grâce au salaire au mérite et au plafonnement des classes, permis par le flou du nouveau système)... et d'autre part sur la chasse aux moutons noirs parmi la piétaille! Les masques tombent, la colère gronde.

Philippe Martinet, Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF)

Un choix de la rédaction

(*réd.*) – Le choix du sujet CADEV et le traitement de ce dossier relèvent de deux intentions de la rédaction: informer sur la

création d'un nouveau service, d'une part; présenter ses prestations et son fonctionnement actuels, d'autre part. L'histoire de la fusion de l'Economat et des Fournitures scolaires aurait pu être un autre angle d'approche. Il nous a semblé moins pertinent pour les collaborateurs-clients de l'Etat.

La rédaction souhaite prendre en compte le point de vue des employés. Des avis nuancés ont leur place dans certains dossiers (voir «La mobilité professionnelle», N° 17). Différentes rubriques accueillent (ou attendent) des textes d'auteurs, ou encore répondent à des demandes de lecteurs (exemple: «Les mandats et charges publics» du N° 16).



Des idées en plus pour moderniser

Le Conseil d'Etat a décidé d'encourager la participation au concours «Prix du Service public» lancé par un consultant international. De quoi s'agit-il?

Un consultant international en organisation se positionne auprès des collectivités publiques de Suisse romande en organisant un concours intitulé «Prix du Service Public — L'initiative encouragée, la réalisation primée». Arthur Andersen, organisateur du concours, invite les personnes souhaitant offrir un nouveau service aux usagers, améliorer la qualité des prestations, ainsi que celles qui ont une initiative plus modeste, visant par exemple à conduire une étude de satisfaction ou à organiser une journée «portes ouvertes» pour leur département, à soumettre un dossier de candidature sur 6 pages maximum d'ici au 30 septembre 1998.

Les thèmes proposés

Les projets devront être en rapport avec l'un des trois thèmes suivants: 1. le rapprochement de l'Etat et du citoyen, 2. l'amélioration du fonctionnement de l'Ad-

ministration, 3. la promotion de l'Administration et la revalorisation de la fonction publique. Cinq équipes ou candidats seront sélectionnés. Ils recevront un prix d'encouragement de fr. 5'000.- pour financer une formation ou un voyage d'étude en rapport avec leur projet. Le vainqueur recevra le Prix du Service Public et un budget de fr. 15'000.- pour achever la réalisation du projet.

Coordination au sein de l'administration

Le Conseil d'Etat a décidé d'encourager la participation des collaborateurs de l'Etat de Vaud à ce concours. Il a chargé la DEM (démarche d'économie et de modernisation) de coordonner les projets élaborés dans les services, de manière à ce que des projets dont l'intérêt échapperait au jury du concours puissent néanmoins être étudiés et éventuellement mis en œuvre s'ils présentent un

avantage particulier pour l'administration cantonale vaudoise.

Les personnes ou équipes intéressées peuvent obtenir la plaquette de présentation et des renseignements complémentaires auprès du secrétariat de la DEM (021-316 25 46) ou de leur chef de service.

Philippe Anhorn

Le CEP déménage

Le Centre d'éducation permanente (CEP) transfère ses bureaux, dès le 14 juillet, au ch. de Maillefer 37, 1052 Lausanne. Tél. 021/648 77 55 — fax 021/ 648 77 87. Le centre sera fermé du 9 au 16 juillet en raison du déménagement.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Philippe Anhorn, Isabel Balitzer Domon, Françoise Cottet, Francine Crettaz, Jacqueline Decurnex, Catherine Lavanchy, Christine Matthey Desales.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Les deux étapes du concours

Le concours se déroule en deux phases:

- La phase de présélection (de juin à novembre 1998) durant laquelle le jury évalue chaque projet, et sélectionne les cinq meilleurs projets. Les cinq finalistes recevront un prix d'encouragement.
- La phase de concrétisation et de mise en œuvre (de novembre 1998 à novembre 1999).

Communication

Les Finances s'exposent

Le 29 juin aboutit le projet novateur de communication du Département des finances initié une année plus tôt. Tour de tables au Centre de Congrès de Beaulieu, transformé le temps d'une journée en annexe de l'administration.



Vue d'ensemble des stands d'information du Département des finances le 29 juin.



Le Service des gérances et des achats a les pieds sur terre.

Au printemps 1998, les services du Département des finances étaient invités à imaginer une présentation de leurs objectifs sous une forme inhabituelle. Des mini-stands devaient remplacer les rapports ou exposés. Ce projet, financé par les réallocations de la démarche d'économies et de modernisation de l'Etat, a enthousiasmé certains services, en a dérangé d'autres, s'estimant déjà très sollicités par diverses démarches en cours. Comme l'invitation était pressante, tout le monde s'est pourtant mis au travail.

Stimuler le contact direct

Les Ateliers devaient permettre à la fois d'informer les collaborateurs, les députés et les partenaires sur les grands projets du

Département, et de favoriser le contact direct. Ils devaient encore inciter les services à collaborer entre eux. Enfin, une place privilégiée devait être accordée au Service des gérances et des achats qui avait rejoint le Département suite à Duplo.

Arriva le dimanche 28 juin. Ce dimanche-là, l'activité était essentiellement manuelle: monter des panneaux, coller, clouer, couper, ajuster... A la fin de la journée, l'équipe faisait le tour du «propriétaire», satisfaite.

A chacun son style

Le parcours commençait par le stand de la fiscalité, en chantier et qui le restera jusqu'à la fin des Ateliers, pour bien montrer l'ampleur des travaux en cours: réforme fiscale et celle du ser-

vice. Les ressources humaines s'étaient étalées sur une grande surface ouverte, prête à accueillir du monde. La modernisation n'attendait plus que Pécub pour s'illustrer. Le Centre d'éducation permanente annonçait déjà son test sur le cerveau. Venait ensuite le Registre foncier qui avait joué sur le contraste de l'ancien, avec ses grands livres ressortis des archives, et du moderne, avec son système informatique. Puis le chemin faisait une halte à «l'impasse des finances» où s'exposaient à la fois les difficultés du moment et les projets d'avenir: contrôle de gestion et assainissement. Les secteurs de recherche de la statistique se profilaient derrière la pyramide des âges, construite

pour l'occasion. Sur le stand du chef du Département, une vidéo diffusait un micro-trottoir réalisé sur l'ensemble du Canton auprès de gens rencontrés au hasard et qui s'exprimaient sur les finances. En bout de course, l'informatique offrait des bornes de consultation, mais aussi des animations – parcours de petites voitures et jeu de l'oie – symbolisant les étapes d'un projet. Et comme convenu, au centre, le nouveau service, Gérances et achats, qui présentait très concrètement son activité.

A voir et à entendre les gens échanger tout au long de la journée du 29, on peut le dire: les Ateliers ont rempli leur mission.

Francine Crettaz



Le BRH en pleine action de communication.

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise

Réf.	Fonction	Description
14.1062	Maître A d'enseignement prof. supérieur cl. 30-32 + 3 % 100%	Activité: enseignement de niveau supérieur, recherche appliquée et développement en matière d'électronique de puissance, de régulation automatique et d'entraînements électriques. Indispensable: esprit d'entreprise, volonté d'un transfert permanent de connaissances. Titre universitaire ou titre jugé équivalent ou inscription au Registre suisse des ingénieurs, et avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans environ dans un établissement secondaire supérieur. Spécificité: les personnes intéressées peuvent obtenir le texte de l'annonce qui a paru dans <i>24 Heures</i> et le <i>Tages Anzeiger</i> du 9 juillet 1998 auprès du BRH (021/316 29 20).
14.1057	Greffier substitut A, B, C, ou D cl. de 22-25 à 27-31 50%	Activité: collaborateur personnel du juge, le greffier substitut l'assiste en audience et rédige des arrêts. Par délégation, il instruit lui-même certaines affaires. Indispensable: greffier substitut A: brevet d'avocat; greffier substitut B: doctorat en droit; greffier substitut C: thèse de licence ou licence en droit et pratique de 3 ans; greffier substitut D: licence en droit.
14.1067	Secrétaire-juriste Greffier d'instruction pénale cl. 22-25, 100%	Activité: seconder le juge d'instruction, rédaction de PV d'audiences, de décisions des ordonnances, etc. Maîtriser avec autonomie des tâches de secrétariat. Indispensable: licence en droit ou licence en sciences forensiques ou diplôme en police scientifique et criminologie, ou encore titre jugé équivalent, excellente maîtrise du français. Souhaité: connaissance d'un traitement de texte, sens de l'organisation.
14.1075	Economiste cl. 24-28 Secrétaire économiste cl. 22-25, 100%	Activité: participation à l'organisation et à la gestion financière d'un grand service, supervision des différentes unités budgétaires, négociation des budgets, établissement de tableaux de bord. Indispensable: licence HEC et pratique professionnelle de 3 ans ou diplôme ESCEA et pratique professionnelle de 6 ans dès l'obtention du titre. Souhaité: expérience comparable, idéalement dans le cadre d'une administration publique et goût pour la micro-informatique.
14.1069	Informaticien coordinateur, spécialiste bureautique B cl. 24-26, 100%	Activité: prendre en charge l'exploitation technique de l'informatique et de la téléphonie d'entités définies sous la direction du responsable de la cellule informatique concernée. Indispensable: titre universitaire ou dipl. ETS ou brevet féd. d'analyste-programmeur et 2 ans d'exp. ou CFC jugé utile à la fonction et 10 ans d'exp. Expérience pratique dans la coordination d'informatique partagée et connaissance des réseaux Win 3.1/95/NT et Novell, ainsi que de l'anglais technique.
14.1071	2 informaticiens spécial. bureautique C cl. 20-24 100%	Activité: assurer la gestion et le fonctionnement d'un help desk, réaliser le développement d'outils informatiques métiers (Word, Excel) destinés à faciliter le travail des collaborateurs et dispenser la formation aux utilisateurs. Indispensable: titre universitaire ou dipl. ETS ou brevet féd. d'analyste-programmeur et 2 ans d'exp. ou CFC jugé utile à la fonction et 6 ans d'exp. Expérience pratique dans la coordination d'informatique partagée et connaissances des réseaux Win 3.1/95/NT et Novell, ainsi que de l'anglais technique.
14.1073	Secrétaire cl. 15-18 100%	Activité: vous aurez la responsabilité, avec une grande autonomie, d'organiser et de gérer efficacement le secrétariat d'un chef de service. Indispensable: CFC d'employé de commerce, 6 ans de pratique environ. Expérience d'un secrétariat de direction, sens de l'organisation, esprit d'initiative et de synthèse. Souhaité: capacités rédactionnelles, souplesse et connaissances de l'allemand.

Bureau des ressources humaines

Ch. de Mornex 38 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.

14.1077	Employé principal d'administration cl. 14-16 50%	Activité: vous assurez la gestion des différentes tâches de secrétariat pour une seule personne, vous avez une mission importante d'accueil dans laquelle vous saurez faire preuve de tact, de finesse, et du respect des règles de confidentialité. Vous assumez également le courrier, le classement et la mise à jour de documentation. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou équivalent et 6 ans de pratique dans l'accueil et le secrétariat, maturité, finesse psychologique, facilité dans les contacts, capacité à prendre une certaine distance avec les événements. Souhaité: bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais écrit, ainsi que du dictaphone. Spécificité: permanence à assurer 2 x par semaine 12h à 14h et 17h à 19h. Contrat à durée déterminée au 31.12.98, renouvelable.
14.1064	Employé d'administration cl. 10-12 90%	Activité: dans le cadre d'une école d'art, maîtriser avec autonomie les tâches d'un secrétariat exigeant, gestion des dossiers des étudiants et des intervenants, rédaction de correspondance en anglais et français. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec 5 ans d'expérience, très bonne maîtrise de l'anglais et du français, parlé, lu et écrit. Souhaité: bonnes connaissances de Word et FileMaker sur Macintosh.
14.1066	Employé d'administration cl. 10-12 70%	Activité: au sein d'une petite équipe, gestion de dossiers de tutelles et curatelles de requérants d'asile mineurs non accompagnés, sur le plan financier, social et de la procédure d'asile. Nombreux contacts avec les usagers et les partenaires. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, intérêt pour l'administration sociale. Maturité et esprit de synthèse, résistance au stress et discrétion. Excellente dactylographie et maîtrise de l'anglais et/ou de l'italien.
14.1079	Employé d'administration cl. 10-12 100%	Activité: vous collaborerez activement à la bonne marche du secrétariat en secondant la secrétaire principale dans tous les travaux de gestion d'un établissement scolaire de 700 élèves. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, connaissance du système scolaire vaudois, maîtrise du Macintosh et du traitement de texte. Souhaité: connaissance de FileMaker et d'Excel.
14.1076	Employé d'administration cl. 10-12 70%	Activité: au sein d'une équipe, vous analysez des rapports de police avec précision, vous procédez à leur saisie, et vous effectuez leur classement. Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent ou CFC d'employé de bureau et pratique de 5 ans environ. Spécificité: vous n'avez pas de casier judiciaire, pas d'antécédents de condamnation en matière de circulation routière.
14.1074	Employé d'administration cl. 10-12, 100%	Activité: gestion des dossiers d'avances et de recouvrements des pensions alimentaires. Représentation de l'Etat en justice dans des affaires courantes. Travail en coordination avec d'autres organismes sociaux. Indispensable: CFC de commerce ou titre jugé équivalent, expérience dans la comptabilité et/ou le contentieux, goût pour l'action sociale, ainsi qu'une bonne capacité rédactionnelle.
14.1080	Educateur de la petite enfance cl. 10-12, 90%	Activité: gestion de groupes d'enfants et organisation des activités adaptées à leur niveau de développement. Indispensable: diplôme d'éducateur de la petite enfance délivré par une école reconnue. Souhaité: une formation EESP ou IPGL 2000 serait la bienvenue.
14.1068	Cantonnier des routes cantonales (RC) cl. 8-10 100%	Activité: en plein air, au sein d'une petite équipe, vous participez activement à l'entretien et à la sécurité des routes du réseau cantonal en fonction des saisons, vous avez idéalement une expérience dans le domaine de l'entretien des espaces verts ou du génie civil. Indispensable: vous devez être âgé de vingt ans au moins, être en excellente santé, avoir un permis de conduire et, pour les étrangers, le permis C. Spécificité: domicile imposé, Sottens ou environ.
14.1065	Cantonnier des routes cantonales (RC) cl. 8-10 100%	Activité: en plein air, au sein d'une petite équipe, vous participez activement à l'entretien et à la sécurité des routes du réseau cantonal en fonction des saisons, vous avez idéalement une expérience dans le domaine de l'entretien des espaces verts ou du génie civil. Indispensable: vous devez être âgé de vingt ans au moins, être en excellente santé, avoir un permis de conduire et, pour les étrangers, le permis C. Spécificité: domicile imposé, Sottens ou environ. Engagement à durée déterminée au 30.4.1999.

Ils ont dansé, chanté, tout l'été...

La Cité des Spectacles fête ses 10 ans. La formule s'est imposée et anime désormais la Cité, mais aussi plusieurs autres quartiers de la capitale, de début juin à fin août. A vocation culturelle mais aussi sociale, elle représente le projet-phare du Centre d'animation de la Cité.



Le Théâtre Cabaret Voyage en été 1995...

Le Centre d'animation de la Cité (CAC) est une association rattachée à la Fondation pour l'animation socioculturelle à Lausanne (FASL). Elle est principalement subventionnée par la Ville de Lausanne, avec laquelle, année après année, elle discute et négocie les projets, en fonction de la charte rédigée par la FASL.

Trois formules d'animation

L'objectif du CAC est de «participer au développement socioculturel du quartier de la Cité et de la ville dans son ensemble, en imaginant des projets favorisant la rencontre, la créativité, le développement culturel, l'intégration (...)». D'où *La Cité des Spectacles*, formule aujourd'hui appréciée des enfants comme des adultes, qui représente l'axe culturel du programme du CAC. *Les Caisses magiques* et *La Roulotte enchantée* en constituent un autre volet, à vocation sociale.

La Cité des Spectacles

C'est comme une poupée russe: sous l'enveloppe *Cité des Spectacles* sort *La Cité des Enfants*, puis *La Cité de la Danse*, et *La Cité du Théâtre*, et encore *La Cité des Chansons*. Le niveau des spectacles montre clairement

... et les Magichiens, de retour cette année.

une ambition de qualité: accueils ou créations artistiques n'ont rien d'un sympathique bricolage. Et pourtant l'ambiance y demeure chaleureuse et bon enfant. On ne compte pas loin de 30 manifestations durant tout l'été: de quoi animer la ville.

Les enfants sont les clients privilégiés de la manifestation mais, parole d'adulte, on ne s'y sent pas de trop et pour rien au monde il ne faudrait manquer, cette année, *Les Magichiens*, histoire merveilleuse de chiens prestidigitateurs mise en scène par Benjamin Knobil, dans des décors et des costumes de Geneviève Pasquier. Pas question non plus de rater la *Tragi-comédie de Don Cristobal et de Rosita*, de Federico Garcia Lorca, interprétée par le Collectif Nunc Théâtre.

Les Caisses magiques et La Roulotte enchantée

Beaucoup de petits lausannois passent leurs vacances à Lausanne. *La Roulotte* et son chapiteau sillonnent sept quartiers de la

ville, s'y installent pour une semaine; elle offre aux enfants toutes sortes d'activités manuelles propres à développer leur créativité. Le samedi, en fin d'après-midi, les familles peuvent venir partager un souper canadien et assister à un spectacle. *Les Caisses magiques* sont installées sur les places de jeux du Vallon et des Faverges. Elles sont ouvertes tous les mercredis après-midi de mi-avril à fin octobre. Ces caisses sont remplies de jeux et de matériel de bricolage. Les activités créatrices ou ludiques sont en-

cadrées par des animateurs ou animatrices. Il y a bien sûr le goûter à quatre heures. Les parents sont acceptés...

De bonnes recettes...

Plein air, animation de proximité intelligente, maîtrise des projets: c'est sans doute ce qui a fait le succès de la **Cité des Spectacles**. L'Esplanade de la Cathédrale en représente le cœur géographique. Le Jardin du Parquet est le lieu

de la danse. Le théâtre, quant à lui, part en tournée aux quatre coins de la ville.

Ses indéniables qualités lui valent un soutien régulier du Service des affaires culturelles de la Ville de Lausanne, de la Loterie romande, de divers sponsors et, plus récemment, du Service des affaires culturelles du Canton. Son budget s'élève à environ 60'000 francs. Au total, pour l'ensemble de son fonctionnement et de ses manifestations, le CAC a besoin d'environ 140'000 francs par année (y compris les salaires des animateurs).

... sans rabais sur la qualité

Les activités du CAC montrent que l'alliance du culturel et du social peut susciter une animation artistique de qualité. La Cité des Spectacles amène la danse, la musique, le théâtre sous votre balcon ou devant votre porte. Le spectacle a beau être gratuit, ce n'est pas de l'art au rabais...

Brigitte Waridel

Extraits du programme, voir Memento page 8



Les décisions de la quinzaine

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

L'Etablissement thermal de Lavey-les-Bains repris par le groupe Eurothermes

Les travaux du comité de pilotage chargé par le Conseil d'Etat de trouver un repreneur pour l'Etablissement thermal de Lavey-les-Bains ont abouti. Le groupe français Eurothermes a signé une promesse de contracter le 4 juin 1998, dont le Conseil d'Etat a approuvé le principe et les modalités le 1^{er} juillet. La reprise, qui interviendrait le 1^{er} avril 1999, reste cependant conditionnée par la décision du Grand Conseil. Le Parlement doit en effet se prononcer sur l'octroi des droits de superficie correspondant à la transaction prévue.

Hospices cantonaux, Brigitte Martin-Béran, dir. adjointe des Institutions, 021/314 70 06

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Aide financière aux communes dans le cadre de la loi scolaire: l'arrêté pour 1998 est adopté

Le Conseil d'Etat a adopté l'arrêté fixant pour 1998 les critères de répartition de l'aide financière aux communes prévue à l'article 114a de la loi scolaire. Le montant de l'aide pour 1998 s'élève à 36,7 millions de francs. La somme est répartie en fonction du nombre d'élèves et de la classification financière des communes. Introduite en 1992, la disposition qui permet de privilégier les communes ayant un fort pourcentage d'enfants en âge de scolarité a été maintenue.

Michel Cardinaux, chef de l'Office des constructions scolaires, 021/316 30 20
Fabien Loi Zedda, secrétaire général, 021/316 30 04

Fonds de prévoyance professionnelle des assistants à l'Université de Lausanne

Le Conseil d'Etat a décidé de confier la gestion du fonds de prévoyance professionnelle des assistants à l'Université de Lausanne aux RETRAITES POPULAIRES dès le 1^{er} septembre 1998. L'analyse et l'évaluation des cinq offres déposées au DIPIC en février 1998 ont été effectuées par un groupe de travail interdépartemental. C'est sur le taux de capitalisation que les divergences les plus grandes entre les différentes offres ont été notées. A l'issue de son analyse, le groupe de travail a constaté que l'offre des RETRAI-

TES POPULAIRES répondait aux conditions fixées dans l'appel d'offres.

Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/316 35 50

DEC

Département de l'économie

Convention sur l'âge d'admission à l'emploi: le Conseil d'Etat favorable

Le Conseil d'Etat — consulté par l'autorité fédérale — se déclare favorable à la ratification par la Suisse de la Convention relative à l'âge minimum d'admission à l'emploi. La ratification de cette convention internationale a pour effet d'élargir le champ d'application de la loi fédérale sur le travail aux branches d'activité de l'agriculture, de l'horticulture, de la pêche et des ménages privés. Le seuil de tolérance est fixé à 15 ans, avec des exceptions pour les travaux légers (13 ans) et les travaux réputés dangereux (18 ans).

François Czech, chef de l'Inspection cantonale du travail, 021/316 61 31

Convention alpine: consultation dans le domaine de l'énergie

Dans le cadre de la consultation sur le protocole d'application dans le domaine de l'énergie, le Conseil d'Etat réitère la nécessité de tenir compte autant des aspects économiques que des aspects écologiques de la Convention alpine. Le principe de subsidiarité est également un élément fondamental de la Convention et de ses protocoles.

Christine Leu, ingénieur agronome, 021/316 60 12

DFIN

Département des finances

Garantie de déficit de 3 millions de francs pour la Fête des Vignerons

Le Conseil d'Etat proposera au Grand Conseil un décret accordant la garantie de l'Etat jusqu'à concurrence de 3 millions de francs, en deuxième risque, pour la couverture éventuelle d'un déficit des comptes finals de la Fête des Vignerons 1999 à Vevey.

Yves Noël, secrétaire général, 021/316 20 02

Avant-projet de loi sur la statistique cantonale en consultation

Le gouvernement vaudois met en consultation un avant-projet de loi sur la statistique cantonale qui fait de cette dernière un bien public. L'intention du Conseil d'Etat est de disposer d'une loi cadre sur ce sujet, définissant la statistique comme une fonction transversale et thématique organisée dans un système structuré. Ce système intègre l'ensemble des partenaires con-

cernés, à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration cantonale.

Jean Campiche, chef du SCRIS, 021/316 29 40

Lutte contre le déficit en votation

Toile de fond du programme d'assainissement des finances cantonales, la réforme institutionnelle qui sera soumise au peuple prévoit la mise en place d'un mécanisme de frein à l'endettement. Celui-ci fixe une limite au déficit, suivie de mesures contraignantes en cas de non respect de cette limite. En outre, elle introduit le référendum financier, à savoir la possibilité pour les citoyens de s'exprimer sur toute dépense nouvelle de l'Etat. Après approbation par le Grand Conseil, la réforme sera proposée aux citoyens car elle implique une modification de la Constitution.

Charles Favre, chef du Département, 021/316 20 01

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Abandon de l'exercice combiné de défense générale 1998

Compte tenu des mesures restrictives apportées au budget 1998, le Conseil d'Etat a décidé d'abandonner l'organisation et l'exécution d'un exercice combiné de défense générale du 17 au 19 novembre 1998.

Cet exercice sera remplacé par la mise au point d'un dossier de conduite opérationnelle unique à l'organisation et la coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe (ORCA) et à la Défense civile (DC).

Police cantonale, M. Falconnier, commissaire à la Défense civile, 021/ 644 80 10

Nominations au Département des infrastructures

Eric Perrette entrera en fonction le 1^{er} décembre 1998 comme chef du Service des bâtiments en remplacement de Jean-Pierre Dresco. Né en 1945, M. Perrette est actuellement directeur de l'arrondissement 1 de l'Office des constructions fédérales. A ce titre, il est l'artisan de nombreuses réalisations en Suisse romande, dont plusieurs utilisent intelligemment les techniques du bois, ou sont exemplaires d'un point de vue énergétique.

Yves Golay quant à lui entrera en fonction le 1^{er} octobre prochain en remplacement de Hans-Rudolph Braun comme chef de la section des travaux du Service des bâtiments. Architecte EPFL né en 1956, il partage actuellement son temps entre une pratique privée et une charge de recherche à l'Institut des techniques du bâtiment de l'EPFL.



SERVICE DE PRESSE - CB

Le Sagittaire (55 x 108 cm). Sculpté, le liège offre un véritable terrain de jeu à la lumière.

Art brut: le liège ensorcelé

Pendant toute sa vie, Gironella a côtoyé le liège. Comme bouchonnier, puis comme sculpteur. A la Collection de l'Art brut, ses œuvres montrent qu'il l'a apprivoisé.

Le hasard doit aimer les artistes. En tout cas, en 1948, il dirige les pas de Jean Dubuffet dans une fabrique de bouchons à Toulouse. L'artiste, révélateur de l'art brut, était encore à cette époque négociant en vins. Dans le bureau du patron, il remarque des sculptures en liège qui le frappent si vivement qu'il en acquiert quelques-unes. Ce sont les œuvres de Joaquim Vicens Gironella, dont une très belle série est exposée à la Collection de l'Art brut, dans la belle maison des Bergières.

«Mes lièges, mes amours»: tel est le titre que Gironella, qui s'exprime aussi par les mots, donne à un poème publié à Cahors en 1976, et qui résume un peu son monde artistique: *Le médiéval ensorceleur / Les pu-*

res arabesques / La sainte vie du Sauveur / Et les visages dantesques. – Des oiseaux de mon cru / Des arbres de mes forêts / Des sorciers, des nus / Le liège est toujours prêt.

Le liège est toujours prêt... On ne saurait mieux dire, pour un homme dont la créativité a toujours été aiguisée par ce matériau. Tout semblait d'ailleurs le préparer à devenir le poète du liège. La région des Pyrénées catalanes dans laquelle il naît, en 1911, est fertile en chênes-lièges. Sa famille est composée d'artisans bouchonniers, il s'initie à son tour au métier. Il se retrouve dans une fabrique de bouchons à Toulouse, où il s'est exilé après la victoire des franquistes.

C'est là, en 1941, que l'idée lui vient de sculpter le liège. Idée lumineuse, on s'en aperçoit vite aux Bergières. Avec des instruments tout simples – le canif, la lime et le papier de verre –, Gironella embellit son matériau, inédit en sculpture. Il lui transmet un pouvoir d'évocation très vif que la lumière, jouant avec la forme et la texture, vient encore enrichir. C'est un monde enchanteur que l'artiste a traduit sur cette matière devenue poésie.

Gironella s'est éteint l'an dernier – l'exposition lausannoise est un bel hommage.

Laurent Kleiber

A voir jusqu'au 20 septembre 1998. Collection de l'Art brut, avenue des Bergières 11, 1004 Lausanne. Ouvert du mardi au dimanche, de 11h à 13h et de 14h à 18h.

Octobre 1985. Gironella consacre sa retraite à la littérature, à la gravure et à la sculpture.



SERVICE DE PRESSE

La Cité des Spectacles: pour un été urbain (extraits du programme)

Voici, parmi le riche programme de la Cité des Spectacles (voir page 6), quelques propositions de spectacles ou d'animations dans chacun des domaines d'activité.

La Cité de la Danse

Street-Dance au Jardin. Avec le *Collectif Danse*. Jardin du Parquet (derrière la placette Bonnard). Vendredi 24 et samedi 25 juillet, 21h30.

Le Bal chez Bran. Avec Sylvianne Thilo, Jean-Marc Heim et un DJ surprise. Jardin du Parquet, dimanche 26 juillet, dès 20h30.

La Cité du Théâtre

Tragi-comédie de Don Cristobal et de Rosita. De Federico Garcia Lorca. Mis en scène et interprété par le *Collectif Nunc Théâtre*.

Création jouée dix fois sur dix places différentes, chaque soir à 21h:

lu 3 août: Bourdonnette; ma 4: Montoie (terrain de foot); me 5: Malley (au bout du chemin des Pyramides); je 6: Bossons (sur les terrains de sport); ve 7: Ancien Stand (derrière l'école du Vieux-Moulin); sa 8: Parc de Valency; di 9: Entrebois (cour du Collège); lu 10: Boveresses; ma 11: Faverges (cour de l'école du chemin du Vanil); me 12: Esplanade de la Cathédrale.

Apportez votre chaise!

La Cité des Chansons

Le Pain de la Veille. Par le *Théâtre musical*. Mise en scène Anne-Marie Delbart. Avec Anne-Marie Yerly, Marie Perny, Heidi Kipfer. Esplanade de la Cathédrale, vendredi 14 août, 22h.

Romanens chante Noël et tout le reste... Esplanade de la Cathédrale, samedi 15 août, 21h30.

La Cité des Enfants

Les Magiciens. Mise en scène de Benjamin Knobil. Costumes et décors de Geneviève Pasquier. Enfants dès 4 ans. Esplanade de la Cathédrale, mercredi 22 juillet, 15h et 17h.

Enveloppes et déballages, par le *Vélo Théâtre*. Esplanade de la Cathédrale, mercredi 28 juillet, 21h.